

# Le Bulletin **D'ARBONNE**

N°20



**ACTION SOCIALE**  
Des repas de qualité à  
la cantine et à la crèche

**MOBILITÉ**  
Envie de plus de vélo ?

**DOSSIER**  
La protection des espaces naturels  
et agricoles périurbains

BONNE ANNEE  
URTE BERRI ON





### Mairie d'Arbonne

10 route du Bourg

64210 Arbonne

Tél. 05 59 41 94 66

[www.arbonne.fr](http://www.arbonne.fr)

[mairiearbonne](#)

[arbonne64](#)

### Heures d'ouverture

Lundi 9h - 12h

Mardi 14h30 - 18h

Mercredi 9h - 16h

Jeudi 14h30 - 18h

Vendredi 9h - 12h

## SOMMAIRE

### **VIE DU VILLAGE** p. 4

De nouveaux agents municipaux

### **ACTION SOCIALE** p. 5

Des repas de qualité à la cantine et à la crèche

### **AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ** p. 6 - 7

Envie de plus de vélo ?  
Une seconde fleur pour Arbonne

### **DOSSIER** p. 8 - 9

La protection des espaces naturels et agricoles périurbains

### **COMMUNICATION** p. 10 - 11

Fibre optique, où en est-on ?  
Le nouveau site internet

### **CULTURE ET PATRIMOINE** p. 11

Des artistes d'Arbonne récompensés

### **ASSOCIATIONS ET SPORTS** p. 12 - 13

Une nouvelle association  
Arbonne, terre de champions

### **2021, RETOUR EN IMAGES** p. 14 - 15

### **ÉTAT CIVIL** p. 16

Directrice de la publication

Marie-José Mialocq

Comité de rédaction

Commission communication

Crédit photos

Mairie - vteldrone.fr - Pixabay

Couverture

Delphine Elhorga

Imprimerie

Antza Impression

Contact

Communication@arbonne.fr

## Notre engagement au quotidien se poursuit en 2022



Chers Arbonars,

L'année 2021 s'achève. Ce fut encore une année particulière à bien des égards, mais elle a été aussi l'occasion pour l'équipe municipale et moi-même de venir à votre rencontre dans chacun des quartiers du village. Des échanges francs, intéressants, engageants et enrichissants ont démontré une fois de plus la volonté de chacun de développer notre village et sa qualité de vie reconnue par tous.

Vous avez manifesté votre satisfaction concernant notamment le marché dominical et les cheminements piétons. Cette volonté d'être au plus proche de vos attentes, de vous écouter et de vous entendre, d'améliorer l'information et la communication sont au cœur de nos préoccupations. Renforcer cette proximité et améliorer la réactivité sont mes priorités.

Vous retrouverez dans ce bulletin municipal des informations sur les derniers travaux entrepris, l'arrivée de la fibre, la protection des terres agricoles et les projets de la municipalité mais également la mise en lumière de brillantes personnalités locales : sportifs, associations et artistes. Ils font la fierté de notre commune et nous les remercions.

Cette fin d'année 2021, Arbonne s'est parée de ses atours d'hiver et illuminations et vous a accueillis lors des marchés de Noël, malgré la crise sanitaire qui ne nous a pas encore une fois permis de nous réunir autant que nous l'aurions souhaité. Les fêtes de fin d'année sont aussi un moment de retrouvailles et de cohésion avec les précautions que nous impose la situation sanitaire. Le partage et la solidarité sont des valeurs qui fondent notre engagement à vos côtés.

Enfin, je tiens à remercier les agents municipaux mobilisés pour la qualité de l'espace public, son fleurissement et son embellissement qui ont été plébiscités par le jury du Concours des Villes Fleuries qui a décerné à notre village une seconde fleur !

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Malheureusement, encore une fois, la situation sanitaire ne nous permet pas de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des vœux cette année. Mais je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons nos moments de convivialité qui nous manquent tant.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente année 2022

Prenez soin de vous et de vos proches.

La Maire  
Marie José Mialocq

*Bien à vous*  
*Marie José Mialocq*

# De nouvelles interlocutrices pour vos services municipaux

La commune d'Arbonne a le plaisir d'accueillir dans ses effectifs deux nouveaux agents à l'accueil de la Mairie et à la crèche. Nous leur souhaitons la bienvenue.



**Pascale POURRUT** a un parcours très riche en collectivité territoriale. Son passage à la Mairie de Biarritz lui confère une grande expérience dont elle pourra faire bénéficier les arbonars. Elle est en charge, depuis le 2 novembre, de votre accueil à la Mairie. Elle sera votre interlocutrice dès lors que vous la sollicitez pour un renseignement ou une démarche administrative et saura vous apporter toutes les informations utiles à votre quotidien.

**Sandrine VIDAL** est la nouvelle directrice de la micro-crèche municipale. Infirmière puéricultrice depuis 17 ans en milieu hospitalier et multi-accueils, elle est entourée de trois agents titulaires du CAP petite enfance pour accueillir une dizaine d'enfants par jour dans les locaux de la micro-crèche.



## ► Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser, c'est obligatoire. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac ou au permis de conduire). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>ème</sup> mois qui suit. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile et vous devez fournir ces documents :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile

## ► Calendrier des élections

**Présidentielle : 10 et 24 avril 2022**

Durée du mandat : 5 ans

**Législatives : 12 et 19 juin 2022**

Durée du mandat : 5 ans

> **L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les élections présidentielles 2022, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.**

> Chaque citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne sur le site du service public : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

> L'inscription en ligne généralisée : Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site du service public. L'inscription peut toujours avoir lieu également à l'accueil de votre mairie.

# Des repas de qualité à la cantine et à la crèche

La commune a lancé en 2021 un nouveau marché de restauration scolaire plus exigeant, plus qualitatif, avec plusieurs nouveautés qui dépassent les contraintes légales.

En priorité les produits sont diversifiés et localement issus de l'agriculture biologique quand cela est possible. Un programme de lutte contre le gaspillage est également mis en place tout au long de l'année. L'entreprise Suhari qui fournit les repas de la cantine répond à ces exigences.



## L'entreprise Suhari

Créée en 1991 à Saint-Pée-sur-Nivelle, l'entreprise SUHARI est spécialisée dans la restauration collective pour les établissements scolaires et le portage de repas à domicile.

Suhari repose sur un juste équilibre entre un engagement fort auprès des producteurs locaux et un développement maîtrisé, en proposant une offre de qualité, pour tous ses convives. À ce jour, l'entreprise compte plus de trente salariés, répartis sur deux sites de production modernes situés à Saint-Pée-sur-Nivelle et à Mauléon Licharre. Pour Arbonne, Suhari prépare et livre les repas pour l'école publique, la crèche et pour le portage de repas à domicile.

## La cantine a 1€ : des aides financières pour les ménages les plus modestes

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, l'Etat prévoit une aide financière pour certaines communes qui instaurent une tarification sociale pour leurs cantines scolaires, selon le mécanisme suivant : la grille tarifaire doit comporter au moins 3 tarifs progressifs, basés sur les revenus ou quotients familiaux, avec au moins un tarif inférieur ou égal à 1 euro et un supérieur à 1 euro. La commune d'Arbonne est éligible à ce dispositif et mettra en place dès que possible cette nouvelle tarification qui permettra d'alléger les factures des ménages les plus modestes.

### Baisse du prix du portage des repas par le centre communal d'action sociale (CCAS)

Le tarif des repas portés à domicile pour les personnes âgées ou dépendantes a connu une baisse de tarif d'un euro par repas. Les repas sont maintenant fournis à des prix allant de 5 à 8,50 euros en fonction des ressources du bénéficiaire.

### Aides à domicile

#### Recrutement des auxiliaires de vie

Suite à la fermeture du service d'aides à domicile d'Arcangues auquel le CCAS d'Arbonne faisait appel, les services d'actions sociales du Département et des structures spécialisées ont recruté des aides à domicile pour intervenir au domicile des personnes âgées dépendantes du village. Ainsi, tous les bénéficiaires ont trouvé une solution en très peu de temps. Si cette activité vous intéresse, vous pouvez contacter les nombreuses structures de recrutement basées près de chez vous en consultant le site [www.autonomie64.fr](http://www.autonomie64.fr) (rubrique «personnes âgées»), ou en vous adressant à la Mairie d'Arbonne qui vous aidera dans votre démarche : [mairie@arbonne.fr](mailto:mairie@arbonne.fr) / 05 59 41 94 66.

### Prolongement du cheminement piéton



Les aménagements en bordure de la route départementale 255 se sont poursuivis avec le prolongement des trottoirs entre le chemin de Xutaenea et le Hameau. Il est désormais possible de se déplacer à pied entre le Nord et le Sud de la commune et de se rendre, en toute sécurité au centre-bourg.

### Installation de nouveau abris-bus



Deux nouveaux abris-bus ont été installés au centre-bourg et au stade.

Les usagers des transports scolaires et du service Hegobus pourront attendre en sécurité et à l'abri du vent et de la pluie. Horaires et itinéraires : [www.hegobus.fr](http://www.hegobus.fr)

## Envie de plus de vélo ?

Les mobilités constituent un enjeu fort de notre territoire. Cela concerne l'ensemble des modes de déplacement, mais particulièrement le vélo.

C'est pourquoi, avec le soutien du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques, du Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour et de l'ADEME (AVELO2), les communes d'Arbonne, de Biarritz, de Bidart et de Guéthary souhaitent réfléchir ensemble à la mise en place d'une liaison cyclable intercommunale.

**L'objectif ?** Développer l'offre sur notre territoire et répondre ainsi à un besoin de mobilité cyclable grandissant et particulièrement mis en lumière pendant la crise sanitaire.

**Comment ce travail va-il être décomposé à l'échelle des communes ?** Un travail sera réalisé sur les liaisons intercommunales suivantes :

- Biarritz-Bidart,
- Ilbarritz-Mouriscot-Négresse,
- Biarritz-Bidart-Arbonne,
- Arbonne-Bidart,
- Guéthary-Bidart,
- Guéthary-Bidart-Arbonne,
- Guéthary-Bidart-Biarritz.

### Comment participer à la démarche ?

Afin de mieux comprendre les besoins des habitants, les municipalités lancent une vaste campagne de concertation. Dans un premier temps, un questionnaire sera consultable en ligne (notamment sur le site internet [www.arbonne.fr](http://www.arbonne.fr)) Vous, cyclistes aguerris, débutants, et habitants qui ne sont jamais montés sur un vélo, êtes invités à vous exprimer quant à vos besoins, envies, ressentis... Vous pouvez également retrouver cette enquête en flashant le code ci-dessous.

CA VOUS DIT  
PLUS DE  
VÉLO ?



L'embellissement de la commune reconnu

## Une seconde fleur pour Arbonne

Arbonne vient de franchir une nouvelle étape dans sa politique de développement durable et d'embellissement de son cadre de vie, avec l'obtention de la deuxième fleur du label Villes et Villages Fleuris.

En juillet, la commune a accueilli le jury régional qui a évalué son action dans le domaine du cadre de vie, du fleurissement, des aménagements urbains et du développement durable.

Le jury est composé d'élus et de professionnels ou personnalités qualifiées dans les domaines du tourisme, de l'horticulture, du paysage et de l'environnement. Il contrôle les communes labellisées d'une à trois fleurs tous les trois ans et décide de l'évolution de leur classement.

Cette distinction salue les nombreux efforts effectués par le service municipal des espaces verts en matière d'entretien et de valorisation des espaces publics. Il permet également de dynamiser les équipes, de développer des pratiques vertueuses et de travailler en transversalité.



“ Cette deuxième distinction vient couronner les efforts de la municipalité dans l'aménagement du domaine public et le respect de l'environnement. ”



## La protection des espaces naturels et agricoles

### La sanctuarisation de près de 300 hectares de terres agricoles à Arbonne accompagnée d'un plan de gestion

La commune a récemment délibéré pour demander au Département des Pyrénées Atlantiques la mise en place d'un périmètre de protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PEAN) avec l'appui de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

**Véritable outil de protection foncière, le PEAN garantit aux communes et aux agriculteurs que les terres incluses dans le périmètre, à affiner, seront, sur le long terme, réservées à une activité agricole ou resteront naturelles ou forestières.**

**Quels sont les moyens de préserver ces espaces utilisés par la commune à ce jour ?**

Outre la maîtrise foncière (acquisition par la commune de 13,8 ha depuis 2008) la protection de ces espaces est assurée par un classement en zones agricoles ou naturelles dans le plan local d'urbanisme (PLU). Deux études (agricole et une approche environnementale de l'urbanisme) ont constitué les portes d'entrée de notre PLU. C'est ainsi qu'en 2019, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a approuvé notre PLU en classant 83,6% des terrains en zones agricoles et naturelles avec un fort enjeu de sobriété foncière consistant à diviser par deux la consommation de foncier pour les dix prochaines années, (18ha au lieu de 40,5ha).

**Des moyens insuffisants**

Arbonne (2342 habitants, superficie 1100 ha) fait partie des 24 communes tendues du Pays Basque dans lesquels il est difficile de trouver un logement. La demande est supérieure à l'offre. Les prix du foncier constructible s'envolent.

La constante et rapide évolution des documents d'urbanisme en réponse aux projets de développement urbain (habitat, activités, loisirs, infrastructures...) ne permet pas de garantir sur le long terme les zonages ou orientations de protection des espaces agricoles et naturels. Cette absence de limites franches et surtout durables de l'urbanisation favorise ainsi les comportements spéculatifs des propriétaires au détriment des installations et du maintien d'une activité agricole.

Il s'ensuit sur ces territoires, une rétention foncière qui bloque les initiatives individuelles de reprise de ces espaces délaissés. Les exploitants ont besoin d'une visibilité foncière sur le long terme pour maintenir leur activité, réaliser leurs projets

d'investissements ou envisager leur avenir successoral.

**Les autres outils**

Au-delà de la planification urbaine, le législateur a inscrit dès 1999 un certain nombre d'outils dont le PEAN (loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux) spécifique aux communes péri-urbaines qui a retenu toute notre attention.

**Il s'agit d'un outil innovant par :**

- **Son unité de vue entre espaces agricoles, naturels et forestiers.**
- **Son contenu** : une délimitation du périmètre à mettre en valeur accompagné de programmes d'actions qui précisent les aménagements et les orientations de gestion visant à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages au sein du périmètre d'intervention.



## périurbains (PEAN)

- **Son mode de gouvernance :** Un décret interministériel (ministères de l'environnement, de l'agriculture, de l'urbanisme) est obligatoire pour réduire le périmètre. Ce verrou permet de soutenir les élus locaux pour faire obstacle à la pression des propriétaires qui souhaiteraient qu'un terrain soit exclu du PEAN.
- Jugé proche du terrain, le Département est promu « collectivité pivot » dans un cadre de compétences partagées, surtout en phase de construction du projet, avec l'association de tous les partenaires acteurs (communes, chambre d'agriculture, établissement public en charge du SCoT, associations agricoles, agriculteurs, habitants...) au travers de l'enquête publique.

Les parcelles intégrées dans le périmètre du PEAN ne pourront plus être intégrées dans un zonage U (urbanisable) ou AU (à urbaniser) dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'établissement de tels périmètres ou zonages renforce la lisibilité sur le devenir du foncier et donne ainsi un signal fort face aux éventuelles velléités spéculatives ou attentistes rencontrées dans les communes péri-urbaines.

### ► À retenir

Dans un département aux problématiques périurbaines marquées (en particulier sur la façade littorale), le PEAN constitue un dispositif fort pour protéger et mettre en valeur des espaces agricoles et naturels à enjeux et par là même contribuer à sécuriser sur ces espaces les activités qui s'y exercent.

Toute modification ayant pour effet de retirer d'un périmètre un ou plusieurs terrains ne peut intervenir que par décret pris sur le rapport des ministres chargés de l'agriculture, de l'urbanisme et de l'environnement.

## Mise en compatibilité du PLU

Pour permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général au travers d'une opération d'habitat satisfaisant à un objectif de mixité sociale « Etxeta ».

La délibération approuvée par le conseil municipal le 17 décembre 2021 a mis en place une concertation associant, durant toute la durée de l'élaboration du projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

### Elle est organisée selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition du public d'un registre destiné aux observations de toute personne intéressée jusqu'à l'arrêt du projet, consultable en mairie d'Arbonne, aux heures et jours d'ouverture,
- Possibilité d'écrire au Maire par courrier postal à l'adresse de la mairie, 10 route du Bourg, 64210 ARBONNE ou par courriel à l'adresse : [urbanisme@arbonne.fr](mailto:urbanisme@arbonne.fr),
- Mise à disposition en mairie d'un dossier relatif au projet de mise en compatibilité du PLU,
- Mise en ligne d'informations relatives aux études et à la procédure sur le site internet de la commune, à l'adresse : <https://www.arbonne.fr/plu>,
- Affichage en mairie d'un panneau d'information dédié à la présentation de la procédure.

## Fibre optique : où en est-on ?

### Le déploiement est en cours à Arbonne

Le raccordement total de la commune était programmé par THD64 pour la fin de l'année 2021. Des travaux de réhabilitation imprévus sur les réseaux historiques de France télécom, en très mauvais état, ont retardé les délais de livraison.

## 3 questions à THD64 - (Très haut débit 64)

### Mon adresse est-elle éligible à la Fibre optique ?

Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre logement à la Fibre optique par le biais de plusieurs sources d'informations :

- Sur le site Internet [thd64.fr](http://thd64.fr) (onglet carte d'éligibilité - une pastille verte sur votre logement atteste de l'éligibilité)

- Sur le site Internet de votre fournisseur d'Accès à Internet

- Sur le site Internet de l'Arcep : [cartefibre.arcep.fr](http://cartefibre.arcep.fr).

### Mon adresse n'apparaît pas dans le test d'éligibilité, que dois-je faire ?

Votre logement n'est pas encore éligible à la fibre optique mais il

est bien pris en compte dans le plan de déploiement de la fibre. Le déploiement est réalisé de manière progressive et les adresses sont mises à jour régulièrement dans l'outil de test. Néanmoins, seules les adresses déjà déployées ou qui le seront dans les 3 prochains mois apparaissent dans cet outil. Nous vous invitons donc à vous rendre régulièrement sur le site [www.thd64.fr](http://www.thd64.fr) afin de tester votre éligibilité. En parallèle, dès lors que la Fibre arrivera dans votre quartier, les fournisseurs d'accès à Internet vous en informeront par le biais de leurs propres canaux de communication clients (emails, SMS..)

### Le déploiement de la Fibre optique aux abords de mon

### domicile est problématique (câble en propriété privée, fixés en façade, passant trop près de mes fenêtres, de mon portail...), que dois-je faire ?

Les infrastructures Fibre que nous déployons suivent le «chemin» des infrastructures cuivre et ADSL de l'opérateur historique France Telecom / Orange. Selon la réglementation en vigueur, THD 64 peut s'installer sans autorisation préalable (en installant son boîtier à côté de celui déjà présent et en suivant le cheminement existant) et ce au bénéfice de cette première servitude.

> Retrouvez toutes les informations liées au déploiement de la fibre sur le site [thd64.fr](http://thd64.fr)

## Le nouveau site internet de la Mairie

Le site internet de la Mairie a été refondé et présente un nouveau «design». Ergonomique, pratique, le nouveau site répond mieux à vos exigences. Il sera en ligne dès le mois prochain.

Grâce à un design plus épuré et à une meilleure structuration, la page d'accueil du site [www.arbonne.fr](http://www.arbonne.fr) se veut plus claire et plus ergonomique. Plus facile d'usage grâce à son menu qui permet un accès direct à toutes les rubriques, plus complet car il compile une multitude de renseignements nécessaires aux différents usagers, et enfin plus clair avec des informations accessibles à tous.

Parmi les nouveautés, l'accès rapide «info travaux» permet de connaître les aménagements en cours sur la commune et les éventuels désagréments.

Ce nouveau site s'adapte à tous les modes de consultation : téléphone, tablette ou ordinateur, il répond également aux obligations légales d'accessibilité et Il est voué à s'enrichir et à évoluer pour faciliter vos démarches administratives.

Le site internet vient en complément des différents moyens de communication existants tels que le bulletin municipal bi-annuel, les panneaux d'affichage, les pages Facebook et Instagram et la newsletter à laquelle vous pouvez vous abonner en vous inscrivant en bas de la page d'accueil de ce site.

## Des artistes d'Arbonne récompensés



*Gilles Lavie, Anne-Marie Cabanacq, peintres  
et Christiane Urkia-Martin, adjointe à la culture et au patrimoine*

### **La Benoiterie a ouvert exceptionnellement ses portes en décembre**

La 23ème édition du Brouillarta des artistes, galerie d'art à ciel ouvert et rendez-vous de peintres et sculpteurs, était de retour dans les Jardins de la Grande Plage de Biarritz les samedi 9 et dimanche 10 octobre. Une centaine de peintres, sculpteurs, aquarellistes, pastellistes, amateurs et professionnels, étaient réunis dans le but d'exposer leurs œuvres au public. Cette exposition attire chaque année près de 3 000 promeneurs. **Deux artistes peintres arbonars Gilles Lavie et Anne-Marie Cabanacq ont reçu respectivement à cette occasion les 1er et 2ème prix « coup de coeur » du public ! La Benoiterie les a accueillis en décembre pour une exposition commune d'un mois qui a connu un grand succès.**

### **Une association pour la Benoiterie**

L'association Andereseroraenia qui gérait jusqu'alors l'animation de la Benoiterie et qui a permis à ce lieu emblématique d'être protégé et mis en valeur pendant des années a mis fin à ses activités à la benoiterie d'Arbonne. La commune cherche donc une nouvelle association qui pourrait gérer ce lieu de culture et d'exposition. Si vous êtes intéressés, contactez la mairie au par téléphone au 05 59 41 94 66 ou par email : [communication@arbonne.fr](mailto:communication@arbonne.fr)

# Hegoak Mendian, le trail accessible a tous

Partager la montagne avec des personnes en situation de handicap  
 Connaissez-vous Hegoak Mendian ? C'est une nouvelle association dont le siège est situé à Arbonne et qui rayonne sur toute la région.



Le principal objectif de l'association est de permettre à des personnes en situation de handicap de vivre une expérience sportive forte en équipe, grâce à des entraînements et participations à des événements et courses de trail en joelette (sorte de chaise à porteur équipée d'une ou 2 roues centrales).

Pour cela, le principe de l'association est de mettre en lien des coureurs en montagne entraînés et des personnes en situation de handicap souhaitant participer aux sorties en montagne.

Les coureurs de Hegoak Mendian sont des sportifs en bonne condition physique capables de progresser dans des conditions techniques de montagne, et habitués au maniement de la joelette.

Les personnes accompagnées sont porteuses de handicap divers (physiques et/ou neurocognitifs), adultes ou

enfants. Elles doivent être capables de rester assises sur la joelette pendant au minimum une ou deux heures, et de pouvoir signaler à l'équipe tout inconfort ou peur. Les enfants ou les personnes présentant des troubles psychiques ou de communication doivent être accompagnés par un proche.

Le souhait d'Hegoak Mendian est, par l'intermédiaire de diverses manifestations sportives locales (Euskal Trail, la Skyrhune, Makea Oinez...), de faire vivre des moments exceptionnels à toute l'équipe, accompagnés comme accompagnants, et de permettre à cet élan de solidarité de perdurer dans le temps.

## Naissance d'une association

En 2019, à l'initiative de Laurie Mariani, une petite équipe de coureurs s'est retrouvée et préparée à participer avec une joelette à la course du Trail Gourmand (2 X 25km et 1000m de dénivelé positif sur 2 jours consécutifs) fin Mai 2019. Cette équipe d'une quinzaine

de coureurs nommée «Hegoak Mendian» («Des Ailes dans la Montagne») a pu ainsi, avec l'aide d'associations locales dont «L'Autruche sur un fil de soi», et avec l'accord et le soutien de l'association Euskal Raid, accompagner 4 personnes en situation de handicap sur les 2 jours de course de l'Euskal Trail.

Forts de cette superbe expérience de solidarité, plusieurs membres de l'équipe ont souhaité poursuivre l'aventure du trail en joelette afin de pouvoir accompagner d'autres volontaires au cœur de nos belles montagnes, à l'occasion en particulier de manifestations sportives locales.

Fin 2019, afin de faire perdurer et connaître leur projets, trois membres de l'équipe décident de créer l'association Hegoak Mendian.

> **Contacts et informations :**  
[www.hegoak-mendian.fr](http://www.hegoak-mendian.fr)

# Arbonne, terre de champions !

L'année 2021 fut remarquable pour nos joueurs de pelote. Tout d'abord belle surprise et grande joie avec la participation de Nicolas et Adrien Dufau à la finale nationale A en fronton place libre lors de la prestigieuse grande semaine des sports basques. Ils se sont inclinés toutefois face à une belle équipe de Saint Pée sur Nivelle par 30 à 19. Il faut associer la participation de Thomas Dizabo à cette belle performance.



A souligner aussi la plus récente superbe prestation de Maritxu Housset qui a conquis les titres de championne du Pays-Basque et championne de France, associée à Amaia Etchelecou.

Enfin, cerise sur le gâteau « basque », le tout jeune Allande Chapelet-Housset a conquis son troisième titre de champion de France lors de la grande semaine à l'issue d'une magnifique partie sur le joli fronton d'Iholdy avec son compère de Bardos Lucas Bidart, en présence de près de 400 spectateurs. Toutes ces performances confirment la place forte d'Arbonne dans l'histoire de la Pelote, bravo à nos champions !

## Gestion municipale du « mur à gauche »

Le Bil Toki est mis à la disposition des écoles et des associations du village gratuitement. Il est également ouvert à la location à tous les particuliers.

### Tarifs :

Location unique en semaine après 18h : 20€/heure

Location unique en semaine avant 18h : 15€/heure

Abonnement mensuel, pour 1h / semaine : 68€ par mois

Abonnement mensuel pour 1,5h / semaine : 102€ par mois

Abonnement mensuel pour 2h / semaine : 135 € par mois

### Information et réservation (sous réserve de disponibilité)

> à la mairie par téléphone au 05 59 41 94 66

> ou par email : [mairie@arbonne.fr](mailto:mairie@arbonne.fr)

## Une page se tourne au Bil Toki

Jean-Paul Carriquiry qui assurait la gestion du Bil Toki depuis 2014 « a rendu les clés » pour de nouvelles aventures. Passionné de pelote et champions de Xare (raquette argentine), Il a aussi régaler les arbonars pendant ces années autour de côtes de bœufs, tapas, omelettes et casse-croûtes à toute heure. Nous lui souhaitons une bonne continuation.

« Prenez la bonne vague »

## Marathon International de Biarritz – Pays Basque

La première édition du marathon international de Biarritz est prévue le 5 juin 2022. Le tracé prévoit une boucle depuis le stade Aguiléra avec un passage par Arbonne !

L'événement sportif organisé par le Biarritz Olympique Omnisports attend 3000 coureurs. Outre l'ambiance légendaire du territoire basque, c'est le caractère exceptionnel du parcours proposé sur les différentes épreuves qui fait la richesse du Marathon International de Biarritz – Pays Basque. Au départ et à l'arrivée du célèbre stade d'Aguiléra, le Marathon International de Biarritz – Pays



Basque propose un véritable parcours de carte postale.

Le marathon est réservé aux coureurs aguerris, mais d'autres épreuves sont proposées comme le semi-marathon ou une course de 12 km. Les enfants auront également leur place le 4 juin puisque quatre circuits entre 400 mètres et 3 kilomètres sont prévus selon les tranches d'âges.

► Retrouvez toutes les informations sur le site : [www.marathonbiarritz.com](http://www.marathonbiarritz.com)

# 2021

## une année à Arbonne



1

*Le marché du  
dimanche matin  
Commerçants et  
producteurs locaux*

2

*Animations pour les  
enfants pendant les  
Fêtes d'Arbonne  
8 Août*

3

*Concerts pendant  
les Fêtes d'Arbonne  
par le comité des fêtes  
7 Août*

4

*Création d'un  
chemin de la place  
Harismendi vers  
la Maison des  
associations*



1

2



2



3



4

1

*Matinée des associations  
5 septembre*

2

*Olenzero  
par Arbonako Gau Eskola  
19 décembre*

3

*Animations pour enfants  
Marché de Noël  
23 décembre*

4

*Découverte des cadeaux de Noël à  
l'école publique  
16 décembre*

## NAISSANCES

PACOU Louise, le 21 janvier	ETCHEGARAY Kepa, le 25 mai	BÉRASATÉGUI Eneko, le 2 octobre	LABORDE Alba, le 1 <sup>er</sup> décembre
MASSE Imanol, le 1 <sup>er</sup> mars	TOUZAIN MEUNIER Lucas, le 29 mai	MESTELAN Jean, le 24 octobre	GRAMONT MILLET Clémentine, le 2 décembre
DIRSON GONZALES Alexandre, le 21 avril	ESCRIBANO FERREIRA Martin, le 5 juin	DOS SANTOS PEREIRA BOITEUX Marie, le 27 octobre	LA FONTA Malo, le 26 décembre
LANDARRETCHÉ Ibai, le 23 avril	LAVILA Théo, le 22 juillet	BUNEL Elio, le 7 novembre	
OVÉ Marlon, le 5 mai	HEGOAS BERNADET Zuhaitz, le 18 août	ZABALETA Luma, le 18 novembre	
LORIOUX Louis, le 9 mai	LARRIBE Naïa, le 10 septembre	BÉRARD Leire, le 24 novembre	

## MARIAGES

Kéchèle POTHIER et Grégory ROCHUT, le 27 mars	Claire BIDET et Ulysse GATARD, le 22 mai	Brenda SINNO et Alvaro VERA CRUZ PIMENTA FERREIRA, le 3 juillet	Caroline CHAUVEAU et Fabien OLIVENCIA, le 9 juillet	Edina BARTELS et Guillaume FOURQUET, le 20 août
---	--	---	---	---

## DÉCÈS - hors maison de retraite

ALOR DUPUIS Nicole	GUERY ENNEBICK Yvonne	LAVANANT Yvette
CABALLERO Manuel	HARAMBILLET Jean	LEROY ETCHÉLECOU Marcelle
DARRIEUSSECQ CEBEDIO Danielle	HERNANDEZ HEGOAS Laure	MORONVALLE Tony
DE MALHERBES Baudoin	IBARRA SABAROTS Catherine	NARP Michel
DE SOUTER Olivier	LAFFITTE Jean-Baptiste	SIMONNEAU Jean-Claude
DESGANS Claude	LASAGA ONDRIOZOLA Augustine	THIEBAUT Michel

## TRIBUNE - UN SOUFFLE NOUVEAU POUR ARBONNE

Ce début de mandat est l'occasion pour les élu.es du groupe Un souffle nouveau pour Arbonne de souligner deux enjeux essentiels. En effet, nous pensons qu'il est légitime et indispensable de :

- Mieux prendre en considération les besoins réels de tous les arbonars :

### Personnes âgées

Le CCAS, ne propose plus d'aide ménagère à domicile aux personnes âgées. Ce service était géré par le CCAS d'Arcangues. Cette commune ayant décidé d'arrêter de proposer ce service, il n'a pas été prévu à ce jour de solution de remplacement. Les familles concernées n'ont été prévenues que très tardivement.

### Jeunes

A l'Ecole Publique, le prix des repas de la cantine a augmenté. La mairie n'ayant pas voté une participation financière à hauteur de 100 % pour l'amélioration des repas. Côté projet de nouvelle école publique, aucune commission participative n'a été réunie pour travailler sur ce projet présenté comme prioritaire...

- Mieux prendre en compte les enjeux environnementaux : PEAN : (Périmètre de protection des Espaces Agricoles et Naturels)

Le projet de PEAN brandi comme un bouclier anti artificialisation des terres sera-t-il si efficace qu'il n'en a l'air ? Toutes les zones agricoles, naturelles et boisées de la commune seront-elles

incluses ? Cet outil existe depuis près de 20 ans, pourquoi n'a-t-il pas été utilisé lors des révisions des PLU de 2013 et 2019 ?

Plutôt que rechercher une deuxième étoile de ville fleurie, il est urgent d'agir sur les véritables enjeux qui constituent la pollution de l'Uhabia et le dysfonctionnement du réseau d'assainissement collectif des eaux usées, l'aide à l'installation de nouveaux agriculteurs dans la commune, et le développement des circuits locaux...

### Mobilités

La commune reste encore sous dotée en équipements de mobilités douces. Après le Hameau, les trottoirs de la RD 255 restent inexistant. Aucune piste cyclable n'a été intégrée aux récents travaux d'aménagement... Ces travaux n'ont pas été l'occasion non plus d'enfourer les lignes EDF et Telecom afin d'améliorer l'accessibilité des cheminements et supprimer la pollution visuelle...

Tout est encore à faire côté transports scolaires, qui sont inadaptés aux besoins des collégiens et lycéens arbonars.

Quant aux transports en commun vers le BAB ou St Pée, ils sont toujours absents et nous ne voyons aucun début de projet en ce sens !

KORRIKA 22 du 31 mars au 10 avril de Amurrio à Donostia L'Euskara la langue de notre village !

Venez nombreux-ses soutenir KORRIKA 22 le 9 avril au soir à Arbonne. HITZEKIN ! <https://korrika.eus>